

Nos partenaires

Meduane Habitat

<https://www.meduane-habitat.fr/>

La bailleur social Meduane Habitat nous met à disposition les logements en location que nous pouvons ensuite sous-louer aux habitants des projets.



La Mayenne

<https://www.lamayenne.fr/>

L'habitat inclusif est co-financé par le département de la Mayenne. Il attribue un forfait d'Aide à la Vie Partagé (AVP). C'est lui qui sélectionne les projets retenus sur son territoire.

CNSA

<https://www.cnsa.fr/>

La Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie co-finance les projets de vie sociale et partagée dans les habitats inclusifs par : le forfait habitat inclusif ou l'aide à la vie partagée.



Nous contacter

ASSOCIATION GEIST MAYENNE

✉ HABITAT-INCLUSIF@GEISTMAYENNE.FR

☎ 02 43 49 97 65

Plus d'information

🌐 <http://geistmayenne.fr/>

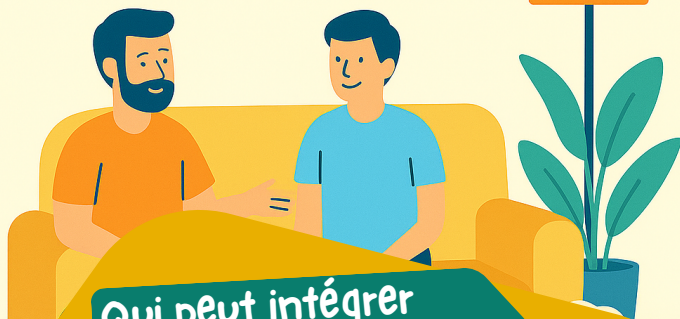


Habitat Inclusif

Vivre chez soi
sans être seul

Autonomie,
Solidarité,
Convivialité





Qui peut intégrer l'habitat inclusif ?

L'habitat inclusif s'adresse aux personnes de **18 ans ou plus** :

- Reconnues en **situation de handicap** par la Maison Départementale de l'Autonomie, quel que soit le type de handicap,
- En **capacité de vivre de manière autonome** dans un logement,
- Et souhaitant **s'impliquer dans un projet de vie sociale et partagée**.

Les avantages de l'habitat inclusif

- **Avoir son propre logement**
- **Limiter l'isolement** et rompre la solitude
- **Bénéficier d'un interlocuteur de proximité** pour accompagner la mise en place des activités, soutenir la dynamique collective, faciliter les liens avec le bailleur social et le voisinage
- **Participer librement** aux temps collectifs et à la vie partagée
- **Favoriser la paire-aidance**, les échanges d'expériences et l'entraide entre habitants,
- **Compter sur la présence d'un professionnel**, selon les besoins, en journée, en soirée ou le week-end.

Un projet de vie sociale et partagée

- Un **projet co-construit**, basé sur l'écoute, la participation active des habitants et le respect du rythme de chacun.
- Des **comités d'animation réguliers** permettent à chacun de s'exprimer, de proposer, et de faire vivre le lieu.
- Une **inscription dans la vie locale** : des partenariats avec les maisons de quartier, les services de proximité, les associations sportives et culturelles.
- Des **temps collectifs conviviaux** : repas partagés, ateliers, sorties, moments d'entraide (à développer selon les envies des habitants).
- Un environnement qui favorise le lien social, la solidarité, l'autonomie, et le bien-vivre ensemble.



Les lieux en Mayenne

Déjà ouverts

Quartier Thévalles à Laval avec 9 logements

Quartier Ferrié à Laval avec 11 logements

A venir

Quartier la Perdrière à Laval avec 12 logements

Quartier Grenoux à Laval avec 5 logements

Chaque lieu dispose d'un **espace commun partagé**, dans lequel intervient une **équipe de professionnels**, avec un **référént par site**